

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 DECEMBRE 2008

## 1. Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 novembre 2008

Secrétaire : Véronique COUDREAU

Observations : Néant

## 2. Compte rendu des commissions

### a. Commission « Patrimoine Bâti – Urbanisme (conception lotissement) – Plan Local d’Urbanisme – Assainissement

1. Station d’épuration : présentation de l’état d’avancement des travaux. Fin prévue pour l’été prochain.
2. Aménagement de la mairie : présentation du projet vu en commission bâtiment. Quelques modifications doivent encore être apportées notamment au niveau de l’accueil.

Le conseil doit se prononcer sur un accueil ouvert ou confidentiel. Après en avoir délibéré sur les avantages et les inconvénients, le conseil décide de voter

Pour la fermeture confidentielle : 13 voix

Abstention : Isabelle PICHERIT

Pour l’ouverture : Serge MERCERON – Jean BOULY - François MARY

Prochaine étape : choix du chauffage et acoustique

3. Mr MARY demande l’approbation du conseil pour l’achat de grilles vertes à poser sur le futur mur de la maison de retraite pour un devis de Point P de 1.232,25 €. Approbation du conseil.

Il informe aussi du déplacement à titre gracieux de la ligne France Telecom près du virage de la RD 177.

Concernant la fin de ce chantier, est évoquée la pose d’un bi-couche temporaire.

### b. Commission « Enfance Jeunesse »

Compte rendu de la dernière réunion joint.

#### 1. CANTINE

Départ à la retraite de Mme COURJAUD avant les vacances de février 2009. Plusieurs possibilités ont été étudiées en commission :

- Achat des repas à la maison de retraite de Faye l’Abbesse (environ 20.000 repas par année)
- une tierce personne pourrait venir travailler sur place pour le compte d’une société de restauration (style Avenance aux écoles de Bressuire)
- livraison sur place (les repas arrivent froids tous les jours).

Pour ces deux derniers choix, il faudra prévoir une personne pour la surveillance des repas et le service.

Dans le cas du recrutement d’une personne en interne, ceci nous permettrait de continuer à acheter les produits à nos fournisseurs locaux, le choix des menus serait réalisé par les cantinières et les membres de la commission scolaire.

La commission propose de conserver le même fonctionnement qu’actuellement. Recrutement d’une personne à temps non complet en prenant le service du Centre de Gestion pour l’aide au recrutement.

Après en avoir délibéré sur les avantages et les inconvénients des différents systèmes, le conseil décide de voter à l'unanimité pour un remplacement du personnel en interne. Il est évoqué le fait de passer la personne de 50 % à 60 % équivalent temps plein.

## 2. GARDERIE PERISCOLAIRE

- Ouverture le matin dès 7 h : contrairement au résultat de l'enquête menée auprès de toutes les familles, seulement 2 familles ont utilisé le service dès 7 h (représentant 2 à 3 enfants). Par contre, le soir jusqu'à 19 h, l'ouverture est justifiée.

Au vu de ces taux de fréquentation, le conseil décide à l'unanimité l'ouverture le matin à partir de 7 h 30.

- Pour les sorties en car : le conseil décide de facturer le coût du transport aux familles à hauteur de 10 € par enfant.

## 3. CONSEIL DES JEUNES

Les jeunes ont participé au téléthon. Mme MERCERON fait remarquer que Nadège BLOT a mené à bien un projet de vente de bougies. Démarche remarquable de Nadège auprès des enfants des écoles. Résultat très satisfaisant.

Par ailleurs, Mr MARY fait remarquer que des parents sont très attentifs à la capacité d'accueil de nos locaux. Il conviendra d'y veiller pour l'avenir.

### **c. Commission « Environnement naturel » - voirie**

Compte rendu de la réunion du 22 novembre joint.

- Mr RENAUDET présente les prévisions de travaux pour l'année prochaine. Au vu des chiffres, il conviendra de faire des choix.

La commission propose de refaire les chemins existants dans un premier temps.

- Remise des prix des maisons fleuries : diplômes remis aux lauréats. 11 personnes étaient absentes lors de la remise des prix.

- Marquage au sol :

3 devis ont été étudiés :

- société « 3D » pour 2961 € TTC
- société Viamark : 1657 € TTC
- société Signaux Girod : 1337 € TTC

Le conseil opte pour le moins disant.

- Illuminations pour Noël : rachat de guirlandes supplémentaires pour terminer la décoration des arbres de la place St Martin et à la salle des fêtes.

- Mr GROLLEAU signale le mauvais état du Chemin d'Artoreau.

Par ailleurs, arbre à élaguer angle de la rue du commerce et de la route de la Priaudière

- cour de Mr NOIRAUDEAU dans le bourg : prévenir le propriétaire pour qu'il réalise son défrichage

- Mr MERCERON signale une anecdote qui a eu lieu pendant la commission voirie : les membres de la commission ont été « légèrement agressés » par un chasseur. Selon ce dernier, les membres de la commission auraient dû prévenir de leur passage dans un chemin communal à chausserais !

### **d. Commission « Vie Associative et culturelle »**

Mr BERTIN invite les membres du conseil à prendre connaissance des propositions et des nouvelles idées sur le compte rendu joint.

Pour approfondir tous ces sujets, une réunion est proposée le 22 janvier.

Intervention de Mr MERCERON au sujet des propositions de la commission :

- Journées du patrimoine : exposition de photos intéressante qui nous ramène sur l'idée déjà commencée du travail sur la mémoire. Ceci prouve l'intérêt de continuer la démarche. Voir également avec le conseil des jeunes qui pourrait faire des recherches.

- Soirées à thème : l'esprit de ces soirées est d'avoir la présence de personnes, ayant une attache chichéenne et capables de parler de leur pays et des problèmes géopolitiques qu'ils y rencontrent. Le Maroc est une bonne idée pour parler du tourisme, mais pour parler de son histoire, il s'agit d'une autre affaire, il faut avoir du répondant. Mlle COUDREAU connaît des personnes originaires du Maroc qui peuvent présenter leur pays sous tous ces aspects (politique, social, économique, commercial). Idée à creuser.

- Mr BOUSSARD revient sur les aides directes et indirectes aux associations à évaluer : fixer une date butoir pour donner les résultats. Mr CHATAIGNER lui propose le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2009.

#### **e. Commission « Communication – Information »**

- L'agenda 2009 est distribué cette semaine.

Quelques oublis ont été relevés : la présidence de Famille Rurale et du GDS n'ont pas été mis à jour.

Suite à la demande des commerçants, nous avons dénoncé le contrat avec la société éditrice. Cependant il conviendra de s'assurer auprès du président de l'UCA que l'agenda 2010 soit bien réalisé.

- Le ChIC n° 14 sera distribué semaine prochaine.

- Autres informations sur l'économie des entreprises : dans un contexte plus ou moins favorable, le maire signale deux créations ou reprises d'entreprises :

- o « Sèvres Portails Systèmes » créée par Mr RAMBAULT Eric à CHICHE –
- o « Baudouin Nicolas Réparations » reprise par Mr Nicolas BAUDOUIN à la suite de Jérôme REAU à CHICHE.

De plus la construction du nouveau bâtiment de l'entreprise Huard Energie Services devrait commencer bientôt dans la zone des loges rue du Camp.

- Recensement de la population en 2009 : Mlle Catherine BAUDRY et Mme Mélanie GERBEAU ont été recrutées. Celles-ci étant inscrites sur la liste des demandeurs d'emploi.

- 2 assemblées générales ont eu lieu :

- o GDS avec une préoccupation majeure : la fièvre catarrhale. Le piégeage des ragondins a bien été suivi sur la commune.
- o Le Club des Aînés avec réélection du tiers sortant.

- élection des prud'homales : le bureau de vote était fixé à Chiché (49 % de votants). Au total 439 emplois salariés sur la commune. Si on ajoute les employeurs, on peut estimer à 500 le nombre d'actifs sur la commune.

- Le CCAS a fait appel à la Bourse d'Aide aux Chômeurs pour employer une personne en difficulté pendant quelques jours (5 demi-journées).

- Téléthon 2008 : 5.345 € de dons et plus de 200 repas. Résultat en hausse par rapport à l'année dernière. Mlle COUDREAU, présidente de CHICHE HUMANITAIRE remercie tous les participants qu'ils soient individuels ou associatifs. A ce sujet, l'association demande la prise en charge du pain et de la viande pour le repas. Accord du conseil.

- Mr MERCERON revient sur le choix du conseil par rapport à la périodicité de parution du ChIC (1 par an). Réponse du maire : le choix du nombre de ChIC a déjà été voté, on ne revient pas dessus. De plus, veillez à respecter les semaines annoncées pour la parution car des informations auraient pu paraître pour le théâtre ou le téléthon notamment.

### **3. LOTISSEMENT DU PINIER : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE**

Une consultation a été lancée selon la procédure adaptée et 3 offres ont été réceptionnées.

- Cabinet LECOUTEUX pour 16.624,40 € TTC:
- Alpha Géomètre pour 15.368,60 €
- Géo 3 D pour 19.957,29 € TTC

Sur proposition du maire, le conseil retient le moins disant, soit le cabinet Alpha Géomètre.

Objectif principal : vendre les parcelles en automne 2009. (19 parcelles)

### **4. CET D'AMAILLOUX – ELECTION DES MEMBRES DE LA CLIS**

Conformément à la demande des services de la Préfecture, le conseil doit renouveler les membres de la CLIS du centre d'Enfouissement d'Amailoux.

Sur proposition du maire, le conseil vote à l'unanimité pour :

Délégué titulaire : Bertrand CHATAIGNER

Délégué suppléant : François MARY

### **5. LITIGE COUSSINS BERLINOIS : PROPOSITION D'ACCORD**

Une réunion a eu lieu le 14 novembre dernier en présence des différentes parties et de Mrs RENAUDET (responsable voirie) et BOULY (en sa qualité de juriste et de conseiller municipal).

La DDE ne reconnaît aucune responsabilité.

La société GIROD OUEST nous propose de refixer les coussins de la rue du Stade gracieusement.

En ce qui concerne la RD 177, la société nous propose le remboursement des coussins sous forme d'avoir. Les coussins pourront d'ailleurs être mis en place sur une autre route avec une pose correcte et sur un revêtement approprié.

Le problème reste entier pour la sécurité à la sortie de l'école publique. A étudier rapidement (rétrécissement, passage protégé).

### **6. DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR**

Des produits de la cantine et de la garderie périscolaire doivent être admis en non valeur pour une somme totale de 100,42 €. Les débiteurs ne sont pas solvables. Accord du conseil.

### **7. AVIS SUR LE RAPPORT DE LA PHASE DIAGNOSTIC POUR LA FUTURE DESSERTE DU SITE HOSPITALIER**

Le Conseil Général a édité un document très intéressant présentant un état des lieux sur le milieu naturel, aménagement d'infrastructures routières du Nord Deux-Sèvres, etc... Mais aucune prévision de fuseau ne figure dans cette étude, ni de jonction entre la RN 149 et l'accès au site. Le document peut être consulté par tous les conseillers. Le conseil n'émet aucune remarque particulière sur ce document.

### **8. PROPOSITION D'ACHAT D'UN DEFIBRILATEUR**

Sur proposition du maire, le conseil décide de prévoir cette dépense sur le budget 2009.  
Estimation : 2000 €.

Lieu de dépôt de l'appareil à définir: stade, salle des fêtes, maison de retraite, coffret extérieur à la mairie...

Mr FAURET signale que des formations peuvent être organisées auprès des Pompiers et de la Croix Rouge. Affaire à suivre.

### **9. CONVENTION « en bocage.com »**

Compétence de la communauté de communes « Cœur du Bocage » et « Delta Sèvres Argent ». La commune ne s'engage pas.

### **10. QUESTIONS DIVERSES**

- a) Circulation sur la RD 177 : suite à la réception d'une lettre de riverains concernant la vitesse excessive sur cet axe, le Conseil Général a fait réaliser un comptage. Résultat : trafic moyen journalier de 750 véhicules dans les 2 sens de circulation, dont 100 poids lourds. La vitesse moyenne est inférieure à 90 km/h.

Par conséquent, le Conseil Général propose le marquage d'une ligne axiale continue avec dispositif de vibreur au droit de la propriété de Mr et Mme GOEBELS.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable pour le traçage d'une ligne axiale sans dispositif de vibreur (bruit pouvant être gênant pour les riverains)

- b) Demande de location gratuite pour la salle de réunion n° 1 pour l'organisation du réveillon : refusé
- c) Distribution des comprimés d'iode en cas d'accident nucléaire : établir un plan communal. Responsable : Dominique BERTIN
- d) Terrain à La Priaudière : Mr BOULY a rencontré le propriétaire qui n'est pas encore décidé pour la vente de sa maison. Il est donc « urgent d'attendre ».
- e) Projet politique du PAYS DU BOCAGE BRESSUIRAIS : document transmis par internet à tous les conseillers.
- f) Mr BOCHE signale que le parquet de la salle était blanc après l'organisation du bal de dimanche dernier. En effet, du talc a été répandu. A l'avenir, le conseil décide de garder la caution de 150 € pour remise en état du parquet ou bien facturer les heures de nettoyage.
- g) Branches déposées le long de la rivière au niveau de la route de Boismé : à enlever avant que la rivière ne soit bouchée.
- h) Téléphone à la salle de sports et salle des fêtes : ne pas fermer les locaux pour les rendre accessibles.
-